

Bulletin 7

SOMMAIRE

- ✚ Un nouveau représentant à l'APB
- ✚ Election du Nouveau Conseil d'administration
- ✚ Publication du rapport annuel de l'APB
- ✚ Reprise des travaux du comité de conformité
- ✚ Cérémonie de graduation des diplômés de 2014
- ✚ Conjoncture Economique : Harmonisation de la politique monétaire
- ✚ Le saviez-vous ?
- ✚ Tableau de bord du secteur bancaire



Un nouveau représentant à l'Association Professionnelle des Banques

Les membres de l'APB réunis en Assemblée Annuelle Statutaire le vendredi 30 octobre 2015 ont accueilli le nouveau Président du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de Crédit, Monsieur Yvon Guirand, nommé par Arrêté Présidentiel le 23 Octobre 2015. Monsieur Yvon Guirand, Economiste de formation a occupé antérieurement le poste de Directeur Général du Conseil National de Passation des



Marchés Publics, fut membre du Conseil d'Administration

de la Banque Centrale en 1988 et en 2001 et est très connu dans le milieu universitaire comme professeur d'économie à la Faculté de Droit & des Sciences Economiques, à l'Institut des Hautes Etudes Commerciales et Economiques. Au nom de l'APB, Me. Maxime D. Charles, Président en exercice du Conseil de l'Association Professionnelle des Banques, a souhaité à Monsieur Yvon Guirand, bienvenue et du succès dans ses nouvelles fonctions.



Note de presse : Composition du nouveau Conseil d'Administration de l'APB

L'Association Professionnelle des Banques (APB) informe le public que ses membres réunis en Assemblée Annuelle Statutaire le vendredi 30 Octobre 2015 ont élu les membres du Conseil d'Administration pour une période d'une année, allant du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016.

Suivant les statuts, les membres du Conseil d'Administration élus se sont réunis pour répartir les postes de la façon suivante :

Me Maxime D. Charles	Président
Monsieur Yvon Guirand	Vice-Président
Monsieur Guy Lataillade	Trésorier
Monsieur Claude Pierre-Louis	Membre
Monsieur Franck Helmcke	Membre

Publication du Rapport Annuel de l'APB pour l'exercice 2014/2015.

Ce rapport est publié sur le site www.apbhaiti.org. Il résume les principaux travaux effectués par l'Association Professionnelle des Banques durant l'année 2014/2015. Ces travaux ont été orientés vers la

recherche d'une harmonisation de la politique monétaire, la poursuite de la modernisation du système de paiements, un calendrier pour la mise en œuvre du programme de conformité fiscale dénommé : Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA), les formes de coopération avec les autres associations patronales du secteur privé et les agences internationales, les cours de formation dispensés aux cadres des banques et la fourniture de services aux membres.

La reprise des travaux du comité de conformité

Après une pause de près de quatre (4) mois, les membres du comité de conformité se sont réunis le mercredi 28 octobre 2015. L'ordre du jour de cette réunion était bien copieux, il s'agissait de faire le suivi du programme FATCA, d'écrire un guide sur le blanchiment de capitaux, de faire le point sur les recommandations du GAFIC, d'analyser les circulaires 99.1 et 100 publiées récemment par la Banque Centrale sur l'identification des clients. Aux questions d'intérêt général, des échanges de meilleures pratiques ont été faites sur les normes, les procédures et les exigences minimales concernant les maisons de jeux et les casinos.

Cérémonie de graduation des diplômés de 2014

L'APB a organisé, à l'issue de l'Assemblée Annuelle Statutaire tenue le 30 octobre 2015, une cérémonie de graduation en l'honneur des gradués des nouvelles promotions de Brevet Bancaire et de l'Institut Technique de Banque (ITB).



Les Directeurs de banques ont eu l'opportunité de remettre aux gradués leur diplôme, de participer aux séances de prises de photos et d'échanger des souhaits. Au nom des étudiants, Jacquely Jean-Baptiste a prononcé les propos de circonstance remerciant les institutions et les professeurs qui ont contribué à leur formation.

Nous publions ci-dessous la liste des diplômés de l'année académique 2014 ainsi que leur mention :

BREVET BANCAIRE

MENTION

- ✚ Azard Richard Gregory : Banque Nationale de Crédit
- ✚ Jean Baptiste Jacquely : (Assez Bien) Banque Nationale de Crédit
- ✚ Théogène Yvemérie : Banque Nationale de Crédit

INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE (ITB)

MENTION

- ✚ Jacques Antoine Ralph : (Assez bien) Banque Nationale de Crédit
- ✚ Jean Marie Rose Bianca : (Assez bien) Banque Nationale de Crédit
- ✚ Labissière Michel-Ange : Capital Bank
- ✚ Emile Sulette : (Assez bien) Sogebank
- ✚ Gédéon Bernard : Sogebank
- ✚ Nicolas Jacqueline Johane (Assez bien) Sogebank
- ✚ Boisrond Canal Joseph Jean Claude (Assez bien) Unibank
- ✚ Marseille Jackson (Assez bien) Indépendant



Conjoncture Economique : Harmonisation des politiques Monétaire & Fiscale

L'Harmonisation de la politique monétaire avec la politique fiscale a souvent constitué une contrainte, un dilemme pour les autorités monétaires qui n'ont pas toujours pu concilier les objectifs poursuivis avec les besoins du secteur public et les attentes du secteur privé.

Les objectifs recherchés en termes de contrôle de la masse monétaire, de stabilité du taux de change et des prix ont fait l'objet d'échanges entre les membres de l'APB et le Conseil de la Banque Centrale. Toutefois, les instruments utilisés pour atteindre ces objectifs notamment l'augmentation des réserves obligatoires à 48% sur passifs libellés en devises et 44% sur passifs en monnaie nationale, la hausse des taux directeurs pour influencer le crédit à l'économie et les subventions de change accordées à partir des marges entre taux d'achat et de vente des devises n'ont pas fait l'unanimité. Les banquiers estiment que la politique monétaire en vigueur alimente l'inflation dont le taux a atteint 11.3% en septembre 2015 et favorise la désintermédiation bancaire.

La masse monétaire au sens large M2 a crû de 12% en fin d'exercice 2014/2015 contre 3.8% l'année antérieure et le taux de change a terminé l'exercice 2014/2015 à 52,25 gourdes contre 45 gourdes en septembre 2014. Le niveau élevé des prix dans l'économie, taux d'intérêts allant jusqu'à 18% et le taux de change de 52 gourdes pour un dollar en fin de période ont toutefois profité au secteur bancaire qui a vu ses résultats nets s'améliorer à 2.7 milliards de gourdes à la fin du troisième trimestre de l'année 2014/2015 contre 2.1 milliards de gourdes en juin

2014 et le retour sur investissement (ROE) atteindre 23% en juin 2015 contre 20.5% en fin de période 2014. Cette tendance à la hausse des principaux indicateurs de rentabilité devrait se poursuivre ainsi que l'expansion de la masse monétaire dont la croissance est alimentée en grande partie par le crédit à l'Etat. Le stock de crédit au secteur public est passé de 12.3 milliards de gourdes en septembre 2014 à 21.9 milliards de gourdes en septembre 2015, soit un financement net de 9.6 milliards de gourdes, tandis que le portefeuille en monnaie nationale du crédit octroyé au secteur privé a augmenté de 4.1 milliards de gourdes en septembre 2015. Le stock de crédit à l'économie a été respectivement de 33.3 et 37.4 milliards de gourdes en septembre 2014 et septembre 2015. Le crédit en dollars a régressé de 166 millions de dollars soit l'équivalent de 8.6 milliards de gourdes pour la période comprise entre septembre 2014 et septembre 2015. Le stock de crédit en dollars s'élevait respectivement à 790 et 623.8 millions de dollars en septembre 2014 et septembre 2015.

Ceci montre l'effet d'éviction du secteur privé dans la distribution du crédit. La programmation financière de l'exercice 2014/2015 a été modifiée en fonction des concours apportés au secteur public par la Banque Centrale et des nouveaux développements enregistrés sur le marché de change. Les changements intervenus dans le comportement de l'emprunteur (remboursement du crédit en dollars et conversion de ces prêts en gourdes) à la suite de la hausse des taux de réserves obligatoires couplée à une appréciation du dollar expliquent en grande partie la volatilité observée sur le marché de change en fin d'exercice.

Le Saviez-vous ?



Une nouvelle rubrique suggérée par le Président du Conseil d'Administration de l'APB. Cette rubrique est éducationnelle, elle vise à informer le lecteur de certains faits survenus dans le système bancaire, porter à leur connaissance les nouvelles mesures et surtout éduquer la clientèle sur les procédures et normes bancaires.

Pour débiter cette rubrique, l'APB a choisi la nouvelle circulaire 99.1 relative à l'identification des clients.

***L'identification** d'une personne physique implique l'obtention du nom complet, de la date et du lieu de*

naissance, de l'adresse de son domicile principal. La vérification de l'identité de la personne physique requiert la présentation d'un document officiel original en cours de validité et comportant une photographie. La vérification de son adresse est effectuée par la présentation d'un document de nature à en faire la preuve.

L'identification et la vérification d'une personne morale porte sur la dénomination sociale, la preuve de sa constitution légale, l'adresse du siège principal, l'identité des administrateurs et la connaissance des dispositions régissant le pouvoir d'engager la personne morale.

L'identification doit porter également qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale, sur l'objet et la nature envisagée de la relation d'affaires.

Si les banques ne peuvent respecter les dispositions prévues ci-dessus, elles ne peuvent ni nouer ou maintenir une relation d'affaires, ni effectuer une opération pour le client.

La circulaire 99.1 fait obligation aux banques d'exercer une vigilance à l'égard des personnes politiquement exposées (PPE). Les personnes politiquement exposées sont définies par la loi du 11 novembre 2013 comme des personnes qui exercent ou ont exercé d'importantes fonctions publiques dans un pays étranger, en Haïti ou au sein de ou pour le compte d'une organisation internationale ainsi que les membres de la famille de cette personne ou toutes autres personnes qui lui sont étroitement liées ou associées.

Tableau de bord du secteur bancaire

TABLEAU DE BORD														
(en millions de gourdes, en pourcentage ou autrement indiqué)														
	septembre 2014	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	septembre 2015	28 octobre 2015
Position de réserves														
(en millions de gourdes)	3,629.56	4,604.51	2,255.35	2,810.65	2,948.70	3,396.31	1,714.14	550.84	1,149.90	2,260.51	179.05	-1,824.02	2,498.02	-775.27
Position de réserves														
(en millions de dollars US)	49.19	70.54	46.98	78.33	83.20	90.68	93.92	97.45	110.15	56.16	18.13	43.31	38.95	39.86
Portefeuille de crédit														
(en millions de gourdes)	33,366.21	33,085.49	33,024.02	33,665.45	33,689.71	34,342.80	34,600.60	34,802.45	35,704.81	36,434.58	37,873.71	38,044.78	37,469.64	38,016.38
Portefeuille de crédit														
(en millions de dollars US)	790.42	802.90	808.95	807.85	794.44	780.07	762.11	725.01	708.99	685.53	656.07	641.30	623.88	615.90
Encours des Bons BRH														
(en millions de gourdes)	4,857.00	6,705.00	8,539.00	6,772.00	8,076.49	7,733.00	8,273.00	9,774.00	8,658.00	6,455.00	6,287.00	4,851.00	5,448.00	6,679.00
7 jours	360.00	1,440.00	1,350.00	828.00	885.49	1,288.00	1,800.00	1,850.00	1,785.00	750.00	750.00	0.00	1,000.00	740.00
28 jours	975.00	1,630.00	1,805.00	700.00	1,260.00	1,450.00	655.00	455.00	345.00	5.00	258.00	8.00	2.00	52.00
91 jours	3,522.00	3,635.00	5,384.00	5,244.00	5,931.00	4,995.00	5,818.00	7,469.00	6,528.00	5,700.00	5,279.00	4,843.00	4,446.00	5,887.00
Taux de change de référence														
dollar/gourde	45.56	45.76	46.60	46.75	46.93	47.14	47.11	47.38	48.11	51.59	55.22	51.57	52.14	53.40
Taux d'intérêt sur Prêts en gourdes														
Moyenne simple	18.38	18.43	16.00	19.80	19.30	18.75	18.88	19.60	18.95	20.75	19.10	18.75	18.75	21.00
Moyenne pondérée	9.34	11.20	12.21	12.28	10.09	10.51	11.70	10.44	11.83	11.72	17.46	14.68	14.38	14.59
Taux d'intérêt sur Prêts en dollars														
Moyenne simple	10.00	10.25	10.00	14.50	11.25	10.50	12.50	11.50	10.38	13.45	13.50	12.38	12.45	12.50
Moyenne pondérée	9.76	9.13	7.65	12.74	8.87	8.24	10.71	9.17	9.63	11.28	12.18	11.23	12.96	8.78
Base Monétaire(en millions de gourdes)	96,228.00	100,792.66	98,338.13	101,299.88	100,893.94	103,464.28	98,028.57	100,082.59	100,437.38	107,542.47	110,495.37	108,113.78	115,850.57	112,383.45
Réserves des banques	62,311.68	66,476.81	64,359.35	63,512.40	66,419.63	68,222.14	63,841.01	65,310.94	65,765.05	71,440.15	73,505.29	70,457.16	78,488.84	74,227.98
Autres dépôts & Bons détenus par les INFB	10,051.47	10,294.26	9,810.11	9,389.27	9,243.66	10,078.65	8,342.49	8,582.84	8,286.08	8,894.98	8,160.63	8,209.95	8,743.89	8,778.63
Monnaie en circulation	23,864.86	24,021.59	24,168.06	28,398.20	25,230.64	25,163.49	25,845.07	26,188.80	26,386.25	27,206.94	28,829.45	29,446.67	28,617.83	29,376.83
Dépôts en gourdes	67,101.09	69,390.82	68,643.93	68,915.31	72,854.96	72,880.11	71,234.91	71,322.02	72,601.80	72,748.28	69,102.90	69,088.73	73,093.50	73,871.49
M2	90,965.95	93,412.41	92,811.99	97,313.51	98,085.60	98,043.60	97,079.98	97,510.82	98,988.05	99,955.22	97,932.35	98,535.40	101,711.33	103,248.32
Dépôts en dollars US convertis	89,972.81	88,306.73	89,470.74	89,670.41	91,217.50	93,470.17	93,750.47	93,728.74	94,830.26	102,692.90	111,591.05	105,599.40	106,407.70	108,462.55
M3	180,938.76	181,719.14	182,282.73	186,983.92	189,303.10	191,513.77	190,830.45	191,239.56	193,818.31	202,648.12	209,523.40	204,134.80	208,119.03	211,710.87
BRH : Réserves nettes de change														
(en millions de US\$ & base journalière)	1,024.90	990.67	986.04	992.48	996.71	964.33	979.66	959.06	957.63	925.36	904.21	883.51	897.17	845.84

SOURCE : BRH : DIRECTION DU CONTROLE DE CREDIT & DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Analyse du tableau de bord

La position de réserves en gourdes des banques s'est détériorée le 28 octobre 2015, accusant une position négative de 775.27 millions de gourdes tandis que la position de réserves en dollars a eu, au cours de la même période, une légère amélioration qui la situe à 39.86 millions de dollars américains. Il convient de noter que ces fluctuations dans les positions de réserves se situent dans un contexte de politique monétaire restrictive, marquée par une hausse de deux points de pourcentage des taux de réserves obligatoires tant en gourdes qu'en dollars américains, mise en application le 16 juillet 2015 par l'Autorité Monétaire dans le but de ralentir la dépréciation du taux de change national qui est passé de 48.1113 en mai à 55.2174 en juillet pour retomber à 53.7793 en octobre 2015.

EVOLUTION DES TAUX DE RESERVES OBLIGATOIRES

CIRCULAIRE S	No	DATE	COEFFICIENTS						COUVERTURE EN GOURDES	DATE/AP- PLICATION
			PML			PME				
			BCM	BEL	FNB	BCM	BEL	FNB		
CIR- RES #94	25 Juin 2015	42.0 %	30.5 %	42.0 %	46.0 %	34.5 %	46.0 %	0.0%	1 ^{er} juillet 2015	
CIR- RES #95	6 Juillet 2015	44.0 %	32.5 %	44.0 %	48.0 %	36.5 %	48.0 %	0.0%	16 juillet 2015	

Le portefeuille de crédit en gourdes a augmenté de 1.46% par rapport à septembre 2015 pour se porter à 38,016.38 millions de gourdes le 28 octobre 2015. Le renchérissement du crédit en dollars a conduit à une contraction du portefeuille de crédit qui, de 808.95 millions de dollars en novembre 2014, a décliné à 615.90 millions en octobre 2015.

L'encours des Bons BRH, depuis août 2015, est en hausse. Il est passé de 4,851.0 millions en août à 6,679.0 millions en octobre 2015. Cette tendance est la résultante de l'augmentation

à 8.0, 10.0 et 16.0% des taux de rendement sur les Bons BRH à 7, 28 et 91 jours, ce qui les rend plus attractifs.

TAUX DE RENDEMENT DES BONS BRH

	JUIN 2015	JUILLET 2015
7 jours	7.00	8.00
28 jours	8.50	10.00
91 jours	10.00	16.00
182 jours	0.00	0.00
Prise/Mise en pension	15.00	20.00

Les moyennes simple et pondérée des taux d'intérêt sur prêts en gourdes ont atteint des niveaux sans précédent depuis janvier 2014 et se situent respectivement à 21.0 et 14.59%. La moyenne simple des taux d'intérêts sur prêts en dollars a été 12.50% le 28 octobre 2015, en hausse de 0.4% par rapport à septembre 2015, mais la moyenne pondérée des taux d'intérêt sur prêts en dollars a baissé à 8.78%.

La Base Monétaire au sens large a diminué à 112.38 milliards de gourdes le 28 octobre 2015 contre 115.85 millions en septembre 2015. Les réserves des banques, l'une de ses principales composantes, a décliné à 74.23 milliards en octobre 2015 contre 78.49 milliards de gourdes en septembre 2015.

De 73.0 milliards de gourdes en septembre 2015, les dépôts en gourdes sont passés à 73.87 milliards en octobre 2015. Les dépôts en dollars, par contre, ont suivi, au cours de cette période, une tendance inverse, passant à 108.46 milliards en dollars convertis le 28 octobre 2015 contre 106.4 milliards de gourdes en juillet 2015.

Les opérations d'open market consistant en la vente de devises sur le marché des changes ont fortement affecté les réserves journalières de devises de la BRH. Les réserves nettes de change ont atteint leur plus bas niveau en octobre 2015, accusant 845.84 millions de dollars.